

MÉMOIRE
RÉFLEXION SUR LA RÉALITÉ POLICIÈRE



Ville de Thetford Mines

Présenté au
Comité consultatif sur la réalité policière

15 octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
INTRODUCTION	2
PRÉSENTATION DE LA VILLE DE THETFORD MINES	2
PRÉSENTATION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DE THETFORD MINES	4
La division de la surveillance du territoire	5
La répartition secondaire 9-1-1	5
La division des enquêtes	5
Les affaires publiques et relations communautaires	6
LA POLICE MUNICIPALE UN SERVICE DE PROXIMITÉ	6
Les forces d'un service de proximité	6
Présence effective au cœur de la communauté	7
Support et accompagnement à la Ville	8
Les enjeux et dimensions sensibles de notre réalité policière	9
FINANCEMENT	12
Iniquité et inégalité	12
CONCLUSION	14
ANNEXE 1	16
ANNEXE 2	17
ANNEXE 3	18

MISE EN CONTEXTE

Le 18 décembre 2019, le gouvernement du Québec, le ministère de la Sécurité publique publie le livre vert « Réalité policière au Québec : modernité, confiance et efficience ». Ce document informatif, servant de base à une réflexion sur la réalité policière québécoise, est le point de départ d'une vaste consultation à laquelle les municipalités, notamment, sont invitées à exprimer leurs préoccupations quant à la capacité des services de police à s'ajuster aux nouvelles réalités.

Pour mener la démarche, la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique du Québec, Mme Geneviève Guilbault, a constitué le comité consultatif sur la réalité policière en lui confiant le mandat de lui présenter diverses avenues prometteuses visant à parfaire le modèle de la police au Québec.

La Ville de Thetford Mines est heureuse de participer à cette consultation et ainsi exprimer ses considérations et les défis de l'adaptabilité d'un service de police local et de proximité pour répondre aux besoins sociaux grandissants et à l'émergence de nouvelles formes de criminalité.

La qualité des membres du comité et l'assurance d'une écoute attentive a grandement motivé la Ville de Thetford Mines à déposer à son tour son mémoire et soumettre au comité ses réflexions.

La Ville, conjointement avec son service de police municipal, a mené une analyse de ses enjeux en matière de sécurité publique et identifié ses préoccupations prioritaires ainsi que certaines pistes de solution.

Nous espérons que les résultats de cette analyse et état des lieux de notre service de police municipal, mis en situation avec notre réalité thetfordoise, ainsi que les propositions que nous déposons sauront atteindre les objectifs fixés par le comité afin d'améliorer les services dédiés à la sécurité de nos citoyens.

INTRODUCTION

Afin de relier les caractéristiques de notre ville à notre réalité policière, et ainsi mieux saisir les particularités de nos défis, nous dressons tout d'abord le portrait du territoire d'intervention de nos policières et policiers municipaux.

Nous présentons par la suite notre service de police municipal et démontrons les avantages et la pertinence de ce service de proximité et comment il répond aux besoins de la population de Thetford.

Nous abordons ensuite les enjeux de la capacité d'adaptabilité de nos policiers face aux nouvelles problématiques sociales, en matière de santé mentale et d'exigences judiciaires.

Nous analysons également les impacts sur le budget municipal du transfert de responsabilités gouvernementales, particulièrement en matière de santé et de justice, vers le service de police municipal et nos préoccupations concernant les conséquences du financement du service que nous jugeons, dans sa forme actuelle, inéquitable pour nos citoyens.

Finalement, nous exposons nos propositions dans l'objectif d'améliorer la prestation de notre service de police municipal et l'égalité de la répartition des charges pour nos contribuables.

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE THETFORD MINES

La ville de Thetford Mines est située dans la MRC des Appalaches, à l'extrémité sud-est de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. La ville couvre un territoire de 226 kilomètres carrés et regroupe une population de 25 670 citoyens, soit une densité moyenne de 115 habitants par kilomètres carrés. C'est la troisième ville d'importance de la Chaudière-Appalaches. À distance routière, Thetford Mines se situe à plus ou moins 1 heure de Québec, de Saint-Georges et de Sherbrooke.

Thetford Mines est la ville centre de la MRC des Appalaches, qui comprend 18 autres municipalités semi-urbaines et rurales. Près de 60% de l'ensemble des résidents de la MRC réside à Thetford Mines. Elle offre les principaux et nombreux services à la région, notamment en santé (hôpital, CLSC, CHSLD, résidences adaptées, cliniques et centres de soins) et en éducation (Cégep de Thetford, écoles secondaires, primaires et centres de formation professionnelle). On y trouve également un aéroport, hôtels, Centre de congrès, services professionnels, commerces

spécialisés, centres commerciaux, supermarchés, centres sportifs et salles de spectacles.

De plus, la ville de Thetford compte quatre importantes zones industrielles. Deux centres de transfert technologique liés au Cégep de Thetford se distinguent comme hauts lieux d'expertise et d'innovation; l'un est dédié à la minéralurgie et à la plasturgie, et l'autre à la chimie verte, la chimie renouvelable, le pilotage de procédés et l'oléochimie.

Initialement basée sur une économie mono-industrielle, à savoir l'extraction de l'amiante chrysotile, la ville de Thetford Mines a su diversifier ses activités au cours des dernières années. Si les cicatrices de son passé minier sont encore bien visibles, la ville est cernée en grande partie par des montagnes de résidus miniers, elle est maintenant reconnue comme un pôle commercial et industriel en plein développement. Thetford Mines est aujourd'hui un centre d'affaires, un milieu culturel et de loisirs dans lesquels l'humain, l'industriel et l'environnement se côtoient harmonieusement.

Bien que de plus en plus de jeunes familles s'y établissent et profitent de ce dynamisme, la population de Thetford Mines comprend une large part d'ainés ; un citoyen sur cinq est âgé de plus de 65 ans. Les nombreux services aux aînés et la qualité de vie retiennent les résidents et ramènent, à l'âge de la retraite, les natifs de Thetford Mines partis travailler à l'extérieur ainsi que les aînés des municipalités environnantes.

La ville accueille bon nombre de citoyens provenant de différentes ethnies, tant des étudiants au programme international ou sportif du Cégep que des travailleurs spécialisés. Cependant, peu d'entre eux sont des minorités visibles.

Malgré ses atouts, notre MRC est l'un de trois territoires de la région les plus dévitalisés, tel que démontré par l'exercice de caractérisation du CISSS-Chaudière-Appalaches. À Thetford Mines, les résidents du centre-ville et quelques autres quartiers plus anciens sont parmi les communautés les plus sensibles et les plus vulnérables. Au plan matériel, elles comptent des proportions élevées de personnes à faible scolarité, n'occupant pas d'emploi et dont les revenus moyens sont bas. Au plan social, on y trouve le plus haut pourcentage de personnes vivant seules et de familles monoparentales. Ces zones de dévitalisation ont une superficie réduite, mais une forte densité de population. Aussi, on y note des nombres particulièrement

élevés de signalements au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches et d'appels au Centre secondaire d'appels d'urgence police.

La concentration de tous ces facteurs accroît le risque et la complexité de la criminalité et commande une prévention et une vigilance accrues. Mais plus encore, les problématiques de santé mentale et de détresse psychologique deviennent cette nouvelle réalité qui affecte les interventions de notre service de police. De nouvelles mesures d'adaptabilité devront être envisagées pour soutenir les services policiers à cet effet.

La Ville de Thetford dispose de ressources lui permettant d'offrir à sa population un service de police local et de proximité. Elle serait ouverte à analyser les demandes des municipalités avoisinantes présentement desservies par la Sûreté du Québec d'intégrer le service de police de la Ville, si de telles demandes lui sont adressées. Nous doutons toutefois que cela se produise puisque la facture qu'ils reçoivent pour les services de la Sûreté du Québec est subventionnée en moyenne à 50%.

La Ville collabore avec la Sûreté du Québec, dont le poste dédié aux 18 autres municipalités de la MRC des Appalaches est situé à Thetford Mines. Nous reviendrons sur le fait que la moitié de la facture est absorbée par le gouvernement du Québec et l'équité à demander pour nos citoyens et contribuables de Thetford Mines.

PRÉSENTATION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPAL DE THETFORD MINES

Le Service de police de la Ville de Thetford Mines est l'un des 4 services de police municipaux qui desservent au Québec une population de moins de 50 000 habitants. Notre service de police municipal de niveau 1 gère un budget annuel d'environ 5 millions \$. Ce budget provient à 100% d'une taxation de la Ville envers ses citoyens. Le poste de police est situé au cœur de la ville, à proximité du centre-ville, de l'hôtel de ville et des principaux partenaires et intervenants : Palais de justice, DPJ, CISSS, Service de Sécurité incendie, organismes communautaires, MDJ, etc. Son bâtiment abrite tous les espaces et équipements nécessaires pour répondre aux exigences du niveau de service.

Le Service de police de Thetford Mines est reconnu par la population et par ses pairs. Le ministère de la Sécurité publique a pu juger de sa performance et de la qualité de sa prestation lors d'inspections périodiques.

Sous l'autorité de la direction générale de la Ville, le directeur du Service de police de la Ville et ses effectifs, soit 35 policiers et 9 civils, assurent la prestation du service policier dans ses principaux volets :

- La division de la surveillance du territoire
- La répartition secondaire 9-1-1
- La division des enquêtes
- Les affaires publiques et relations communautaires

L'organigramme de fonctionnement présenté sous l'Annexe 1 permet d'apprécier la structure organisationnelle du Service de police de municipal de Thetford Mines. Voici une description de ses principales composantes.

La division de la surveillance du territoire

La division de la surveillance du territoire est sous la responsabilité du directeur adjoint. Elle comprend deux sous-divisions, soit:

La répartition secondaire 9-1-1

La répartition opère la centrale secondaire d'appel d'urgence (CSAU). Elle compte 4 civils à temps plein ainsi que 3 à temps partiel et gère plus de 30 000 appels par année. Elle répond et répartit les appels d'urgence police et les appels administratifs, alimente des dossiers opérationnels, accueille des citoyens en tout temps (24 h) et assure la surveillance des détenus.

La patrouille et circulation, conforme au service de niveau 1, comprend 4 équipes de patrouille composées d'un sergent et de 4 agents, d'un agent de soutien à la circulation et de 6 policiers temporaires. Elle assure de plus la surveillance des sentiers Quad et de motoneige.

La division des enquêtes

Le Bureau des enquêtes est composé de 3 sergents-détectives et d'un agent de soutien aux enquêtes, sous la supervision de l'inspecteur. Le Bureau a cumulé une moyenne de 1364 dossiers de crime par année au cours des 5 dernières années et a réalisé un taux de résolution de 70%.

Les affaires publiques et relations communautaires

Relevant du directeur du Service de police, ce département comprend un sergent responsable des affaires publiques, des brigadiers scolaires et qui agit en tant que formateur. Il effectue les liens avec les médias locaux et est très présent dans la communauté. Il dirige également la gestion des programmes communautaires élaborés spécifiquement pour répondre aux besoins des citoyens de Thetford Mines, principalement :

- Partenaires de votre quotidien
- Registre des maladies cognitives
- Accueil des nouveaux arrivants

Depuis de très nombreuses années, le professionnalisme, le dévouement et l'engagement du Service de police de Thetford Mines permettent d'offrir un environnement sécuritaire à nos citoyens, en lien avec les besoins du territoire. Le Service a grandi et s'est transformé avec la ville tout au long de sa transition vers un développement économique diversifié. Force est toutefois d'admettre que des problématiques résurgentes de santé mentale et l'émergence de nouvelles formes de crimes impliquent la concertation d'expertises et de responsabilités de différents domaines et constituent des enjeux d'adaptabilité pour les services policiers. Oserons-nous ajouter que ces facteurs de risques de criminalité, tout comme la sensibilité de la population en général, sont grandement exacerbés par la crise de l'actuelle pandémie.

LA POLICE MUNICIPALE UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Les forces d'un service de proximité

Le Service de police de Thetford est avant tout *près du citoyen*, dans tous les aspects de sa mission et même davantage. Ce lien de proximité est garant d'une réponse rapide et d'un service présent, efficace, personnalisé et adapté spécifiquement pour la population de Thetford, ce que seule une police locale peut offrir. C'était même une considération majeure dans le choix de la Ville de maintenir un service municipal plutôt qu'une desserte policière assurée par la Sûreté du Québec, tel qu'il ressortait d'une analyse de ces deux avenues de desserte policière il y a quelques années. D'ailleurs, il est pertinent de mentionner que depuis le début des années 2000, à deux reprises les dirigeants de la Ville de Thetford Mines se sont livrés à cette réflexion, à savoir s'ils gardaient leur service de police municipale ou joignaient les

rangs de la Sûreté du Québec. Ce choix s'impose encore davantage aujourd'hui, compte tenu des nouveaux enjeux. La Ville de Thetford Mines croit toujours que le service de police de proximité, et donc municipal est la réponse adéquate pour prévenir et assurer la protection et la sécurité des citoyens, composante essentielle de la qualité de vie de nos citoyens. Malgré tout ceci, force est de constater que les coûts sont en constante augmentation, tout comme les exigences pour répondre au nouveau visage de la criminalité. On se questionne sur une provenance équitable du financement, qui à ce jour est entièrement assumé par la Ville. Nous sommes conscients que nous arrivons à la croisée des chemins où, selon la volonté du gouvernement à vouloir aider financièrement les municipalités de notre grosseur à conserver leur corps policier, une nouvelle analyse devra éventuellement être faite. En effet, la position actuelle devient insoutenable par rapport aux fonds publics injectés dans ce service en comparaison avec d'autres villes desservies par la Sûreté du Québec.

Présence effective au cœur de la communauté

La localisation du poste de police au centre-ville, la présence sur le terrain des effectifs et des ressources permettent des délais d'interventions très rapides. Sur le plan opérationnel, cela favorise la mise en place de méthodes de travail éprouvées tout en permettant une flexibilité d'adaptation selon les besoins de la communauté. La patrouille préventive en support à l'école dans le contexte de la pandémie en est un exemple. Par ailleurs, un lieu de travail commun et rassemblant toutes les ressources encourage grandement les discussions directes et ouvertes entre les cadres et le personnel, tout autant que le développement d'orientations locales, le partage des visions du service de police et la coordination des efforts.

La majorité des policiers, du personnel de soutien et des cadres habitent sur le territoire donc près de leur lieu de travail et d'interventions. C'est aussi parce qu'ils vivent sur le territoire, y sont souvent nés et leurs familles y demeurent que l'implication de nos policiers dans la communauté est importante et concrète. Dévoués et engagés, ils connaissent bien leur quartier, leur ville, leur région, leurs concitoyens, les besoins, la criminalité reliée et passeront, pour la plupart d'entre eux leur carrière ici à protéger ces mêmes citoyens. La réponse aux appels des citoyens est directement en lien avec le sentiment de sécurité et de concitoyenneté, qu'il s'agisse d'appliquer les règlements municipaux, le Code criminel, le code de la sécurité routière ou de réagir envers des comportements d'incivilité.

Cette confiance, voire familiarité entre les citoyens, les groupes communautaires et les policiers chargés de faire appliquer la loi est un fondement important du maintien de l'environnement sécuritaire de Thetford Mines.

La Ville a à cœur de créer d'abord des liens forts entre ses résidents et ses policiers qui pourront ainsi agir en amont de l'intervention coercitive, en prévention notamment par de l'information directe et accessible. Pour se faire, elle encourage les activités telles que le Déjeuner communautaire des policiers, auquel la population participe et dont les profits sont versés à un organisme du milieu. La vision d'une police de proximité, c'est en premier lieu une police qui s'invite dans leurs milieux de vie et s'implique auprès la communauté, en collaboration avec les différents alliés du milieu.

Par exemple, le programme *Partenaires de votre quotidien* a été élaboré dans le but de renforcer les liens de confiance et d'écoute avec notre population ainée et jeunesse en particulier, en initiant un rapprochement entre les agents de police, les élèves et les personnes âgées. Concrètement, tous les patrouilleurs sont assignés à des institutions précises qu'ils doivent fréquenter dans un cadre informel et récréatif afin de pouvoir échanger aisément avec les élèves et les bénéficiaires des résidences pour personnes âgées. Ainsi, la prévention sur divers sujets, comme les fraudes, l'exploitation financière, les abus et la promotion du Programme PAIR permettent de sécuriser la clientèle ainée tandis que l'approche conviviale attache les jeunes dans une relation d'écoute et de vigilance.

Support et accompagnement à la Ville

Le Service de police de Thetford Mines accompagne et soutient les autorités municipales lorsque des mesures de sécurité, voire d'urgence, sont requises lors les festivals, événements et activités citoyennes par exemple, et dans les comités de circulation et de concertation comme bien évidemment ceux mis en place dans le contexte si particulier de la pandémie de COVID-19.

L'une des considérations importantes qui motivent la Ville de Thetford Mines à disposer de son propre service de police est le support et l'accompagnement de celui-ci pour différentes responsabilités de la Ville. Le directeur ou son adjoint est invité régulièrement à s'impliquer dans nos divers comités afin de donner son point de vue sur la sécurité concernant une activité projetée ou lors une situation particulière. D'ailleurs le coordonnateur de projets de la Ville doit inclure la

participation du service de police municipal dans l'élaboration de chaque projet, qu'il s'agisse de gestion de la foule, de la sécurité du site ou de la planification de l'itinéraire d'une parade, par exemple. Notre directeur du service de police fait partie intégrante de la mise en place de cellule de crise et de mesures d'urgence, lorsqu'il y a lieu.

Nous n'avons qu'à penser à l'évolution de la pandémie au cours des derniers mois pour être à même de constater jusqu'à quel point la proximité de notre service de police est cruciale dans l'application des mesures de la santé publique. À titre d'exemple, la commission scolaire apprécie grandement l'aide particulière offerte par nos policiers pour le maintien de la distanciation sociale devant la polyvalente dans le cadre de la pandémie actuelle. Le service de police a une participation importante et continue dans la gestion de la crise de la COVID-19. Le directeur du service de police est constamment interpellé par les acteurs du milieu en préliminaire à leurs prises de décision puisque c'est comme ça que nous concevons un service de proximité. Nous croyons plus efficace d'accompagner nos gens en amont, face à une situation particulière ou lorsqu'ils sont à planifier un événement et agir en collaborateur afin que tout se déroule pour le mieux plutôt que de les laisser à eux même et sévir par la suite. Ainsi, ces méthodes démontrent bien comment notre service de police est proactif et assure une proximité très importante avec les gens du milieu.

Dans nos fonctions administratives de la Ville, le directeur du service de police joue un rôle appréciable et essentiel de conseiller. Nous travaillons en étroite collaboration et c'est ce qui constitue la force de notre service et de notre équipe.

Les enjeux et dimensions sensibles de notre réalité policière

Actuellement sur le territoire de la ville de Thetford Mines, la desserte policière de niveau 1 est assurée par le service de police municipal. La Sûreté du Québec supporte les responsabilités des niveaux supérieurs et dessert les autres municipalités de la MRC.

Nous vous avons informé antérieurement avoir procédé à des analyses exhaustives afin de déterminer quelle desserte municipale ou provinciale il convenait toujours d'offrir à nos citoyens. La notion de service de proximité s'est révélée essentielle à chaque fois et il a été convenu jusqu'à maintenant qu'un service municipal y répond le mieux. La crainte de la centralisation a donc été un facteur déterminant dans notre choix et l'est encore aujourd'hui.

Il y a quelques années, le gouvernement de l'époque a misé sur la centralisation des services en éducation et en santé, avec les résultats très mitigés qu'on connaît. La structure y apparaît trop grosse et passer à travers ces différents paliers ralentit considérablement les prises de décisions opérationnelles et administratives. La gestion à distance a ses limites et laisse les régions seules sans réelle direction en place. Dans le domaine de la santé par exemple, Thetford Mines a perdu beaucoup au change avec cette centralisation et nous ne voulons pas revivre le même scénario avec notre desserte de police. Les décisions sont prises à l'extérieur de notre territoire et souvent de façon à être applicables uniformément au Québec, ce qui est en contradiction avec les objectifs et bénéfiques des services de proximité en liens étroits avec nos communautés.

Il est aussi légitime que la Ville s'interroge sur ce qu'il pourra advenir des regroupements de nos dessertes policières lorsque nous faisons le parallèle avec les regroupements dans le domaine de la santé. La centralisation de desserte par la Sûreté du Québec de plusieurs MRC aux réalités différentes (MRC des Appalaches, Beauce-Sartigan, Etchemins et Robert-Cliche), mise en place en 2016, constitue un vaste territoire dont la gouvernance est éloignée de notre ville. Si Thetford Mines perd son service policier municipal pour joindre ce regroupement, faudrait-il s'attendre à ce que le poste de commandement et le centre administratif principal soient localisés à Saint-Georges, soit à 1 h de distance, et que les décisions se prennent sans cette intime connaissance des besoins spécifiques? Tant qu'aucune proposition d'avenues pour pallier à cette distanciation, ni assurance de gains pour notre population, nous continuons de privilégier le service de proximité. Avant de s'allier à la Sûreté du Québec, la Ville établirait certainement des exigences en ce sens, notamment la présence de ressources-cadres sur le territoire, des décisions prises sur notre territoire par des gens d'ici, qui ont la connaissance de notre région et de nos particularités.

Que dire de la présence de nos policiers dans notre quotidien? Nos citoyens se sentent en sécurité parce qu'ils voient fréquemment les policiers sur leur territoire. Le fait de croiser régulièrement une autopatrouille dans nos quartiers vient rassurer nos citoyens. Pour eux, la forte présence de nos policiers se vit comme une sécurité supplémentaire. Du côté de la Ville, cette proximité se traduit par une commission mensuelle du service de police.

Par ailleurs, un autre enjeu consiste en l'implication de ressources provenant d'autres instances gouvernementales pour répondre aux nouvelles réalités des

policiers. En effet, le service de police de la Ville a répondu à plus de 240 appels reliés à des problématiques de santé mentale en 2019. Ces appels sont en augmentation de 89 % en 5 ans. Qu'il s'agisse de répondre à un crime ou une plainte générée par une détresse psychologique, un suicide ou un épisode de schizophrénie, ces interventions peuvent durer en moyenne entre 1 heure et 3 heures. Ces interventions nécessiteraient un partenariat avec le CISSS-Chaudière-Appalaches pour l'implication de l'intervenant social, l'idéal étant qu'il soit disponible 24 heures pour répondre rapidement. Comme l'intervenant n'est pas aussi disponible, c'est la Sûreté municipale qui doit pallier à ce manque de service puisqu'ils sont les premiers répondants, et ce encore une fois aux frais des contribuables par leur taxation. Aussi, outre une meilleure planification, il est totalement incompréhensible et inacceptable que ce soit à nos citoyens de payer pour pallier à ce manque de ressources de la part du ministère de la Santé.

Le service de police de Thetford a identifié aussi plusieurs responsabilités qu'il assume en regard des exigences judiciaires et qui, pourtant, ne sont pas de compétences municipales. Encore une fois, lorsque nous dégageons un ou des policiers pour remplir ces responsabilités, c'est tout l'horaire journalier du poste qui est bousculé, et ceci aux frais des contribuables. Viens avec celui-ci, du surtemps, ou un manque de personnel sur notre territoire. C'est pour ça que nous croyons fermement que les coûts inhérents devraient également être défrayés par l'autorité responsable en matière de justice et non entièrement par nos taxes municipales. Ces coûts se rapportent principalement au:

- Transport de détenus nouvellement condamnés
- Prises de sang lors des conduites avec capacités affaiblies par la drogue (qui représentent un acte médical)
- Comparution par vidéoconférence (pour contrer la fermeture des palais de justice la fin de semaine et l'agent liaison rémunéré à temps et demi)
- Caméras corporelles (Orientations du gouvernement fédéral et provincial)

Également, les améliorations apportées à l'offre de services des programmes de formation de l'École nationale de police du Québec, en matière d'enquête par exemple, permettent de rehausser le degré de compétence des effectifs en conformité avec leur droit de pratiquer ces fonctions dans le service de police municipal. Toutefois, là encore, on constate que les coûts de la formation sont assumés par le service municipal. De plus, la Ville doit donner l'ÉNPQ l'équivalent de 1% de notre masse salariale, ce que nous croyons inéquitable puisque les

municipalités desservies par la Sûreté du Québec n'ont pas à déboursier ce montant. Pour la Ville de Thetford Mines, le montant s'élève à environ 35 000\$ par année, ce montant est non négligeable et équivaut au montant de l'achat de tout l'équipement et des uniformes de nos policiers sur une année.

Dans ce contexte, nous croyons que nous devrions pouvoir bénéficier d'une enveloppe provenant du ministère de la Sécurité publique pour former nos policiers, tout comme ce soutien est accordé par ce ministère depuis plusieurs années pour la formation des pompiers du Service de sécurité incendie municipal de la Ville.

FINANCEMENT

Iniquité et inégalité

Nous croyons que les enjeux de la nouvelle réalité policière représentent des défis relevables et motivants pour nos policiers, si l'on pense aux formations qu'ils reçoivent pour intervenir en présence de détresse humaine, de cybercriminalité par exemple. Mais le réel enjeu est le désengagement du gouvernement du Québec, tant en santé qu'en matière de système judiciaire.

Surtout, une réévaluation administrative est essentielle, quant à une répartition du financement et contribution des citoyens. S'il est tout à fait admis que le corps de police provincial (Sûreté du Québec) est complémentaire à notre service de police municipal pour certaines activités déléguées à leur niveau de service, il apparaît que le financement accordé par le Gouvernement du Québec ne correspond aucunement à cette répartition effective des responsabilités policières sur le territoire actuellement. La Ville doit assumer seule l'entièreté du coût de son service tandis que le gouvernement subventionne la Sûreté du Québec de 20 à 80%. Cette situation porte à réfléchir, d'autant plus que la richesse foncière a un impact important dans la détermination de la facture et que nous sommes parmi les endroits au Québec où elle est la plus basse. Nous pourrions donc nous attendre à payer largement sous la moyenne de 50%.

À ce jour, le contribuable de Thetford Mines doit donc acquitter sa facture pour la desserte policière locale de niveau 1 par la taxation municipale, mais il contribue aussi par sa contribution fiscale provinciale à la Sûreté du Québec aux niveaux 2 à 6, ce qui est correct, mais aussi de façon inéquitable à la portion de 50% du niveau 1 de toutes les municipalités desservies par la SQ.

Une analyse de la Fédération des policiers municipaux du Québec de scénarios démontre ¹des coûts supplémentaires attribués à la transmission éventuelle de la desserte policière municipale à la Sûreté du Québec.

« Depuis 20 ans, le gouvernement du Québec entretient une grave iniquité entre les différentes municipalités en ce qui a trait au financement des services policiers en ne finançant pas les services policiers municipaux. Il faut remonter au début des années 2000 pour comprendre l'origine de l'injustice.

En 2019, la subvention gouvernementale accordée aux municipalités desservies par la Sûreté du Québec (SQ) atteint maintenant 47% du coût total de la facture de la desserte policière. La ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, a déjà annoncé en juin dernier qu'elle augmenterait l'iniquité dès 2020 en ajoutant 75M\$ aux 300M\$ déjà dédié à la subvention.

Au Québec, 5,5M de personnes sont desservis pas un corps policier municipal. Depuis 20 ans, ces personnes doivent payer 100% de la facture de leur service de police municipal via leurs taxes, tout en subventionnant les services de la Sûreté du Québec par leurs impôts. »

Nous joignons donc les propos de La Fédération des policiers et policières municipaux du Québec en demandant donc au ministère de la Sécurité publique de terminer le travail entamé il y a 20 ans en subventionnant l'ensemble des villes pour leur corps policier municipal.

Il est à notre avis, faux de penser que parce qu'une ville veut se doter de son propre service de police elle doit en supporter seule, l'entièreté des coûts. Nous avons mentionné dans ce mémoire et à quelques reprises, la raison qui nous motive à conserver ce service de proximité. Alors, pourquoi le gouvernement ne subventionnerait-il pas les Villes ayant leur propre service ? Dans une optique gagnant-gagnant, il serait avantageux pour chacune des parties que le gouvernement accepte de subventionner notre corps de police, évitant ainsi un transfert à la Sûreté du Québec qui serait plus coûteux pour lui.

<https://fpmq.org/dossiers/pour-un-financement-equitable-des-services-policiers-au-quebec/>

Nous pourrions être portés à croire que c'est parce qu'il s'agit d'une décision propre à un conseil et que c'est un choix qu'il doit assumer la totalité des frais s'y rattachant. Pourtant dans un autre domaine, le gouvernement subventionne des établissements d'enseignement privés. Parce que nous aimons faire des parallèles, concernant l'iniquité et l'inégalité en matière de financement des dessertes policières, nous pouvons l'établir avec celui des écoles publiques et privées. Des parents font le choix d'envoyer leurs enfants à l'école privée, selon le même raisonnement ces derniers devraient en assumer 100% des coûts, pourtant non, quelque 65% des établissements d'enseignement privés bénéficient de subventions du ministère de l'Éducation. La subvention par élève est égale à environ 60% de celle versée aux écoles du secteur public pour les services éducatifs, une contribution de l'État contribue donc au choix de certains parents d'envoyer leurs enfants à l'école privée.

Dans le même sens, nous jugeons approprié que le gouvernement contribue aux corps de police municipaux même s'il agit d'un choix de la municipalité. Nous sommes persuadés que les contribuables devraient payer le même et juste montant pour assurer leur protection et leur sécurité selon leurs besoins.

CONCLUSION

La position de la Ville, à ce jour, est encore à l'effet de maintenir un service de police de proximité, car c'est ce qui répond le mieux, à notre avis, aux besoins de la population actuellement en termes de prestation, pour favoriser la confiance envers les policiers et l'accompagnement aux autorités municipales. Mais pas à tout prix. En effet, l'ayant mentionné à quelques reprises dans le présent mémoire, l'enjeu financier demeure source de réflexion et d'irritation. Il est pertinent de mentionner que dans le cas où il n'y aurait pas de participation financière du côté du gouvernement, il y a de fortes chances que le conseil doive se questionner dans un avenir rapproché puisque cette position, de conserver son propre corps policier malgré l'excellent service de proximité, est de plus en plus insoutenable financièrement pour la Ville en comparaison aux villes desservies par la SQ.

La Ville est également ouverte aux études d'intégration des municipalités rurales qui l'entourent si elles le désirent, en raison de la proximité géographique et des liens d'attachement régional existant avec ces communautés.

Elle est également ouverte à toute modification législative et tout autre projet favorisant une meilleure desserte policière que la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique voudra bien envisager, suite aux travaux du comité de consultation sur la réalité

La Ville de Thetford Mines tient toutefois à souligner à nouveau que les exigences actuelles sont grandes et ne cessent d'augmenter, mais que malheureusement, le financement ne suit pas.

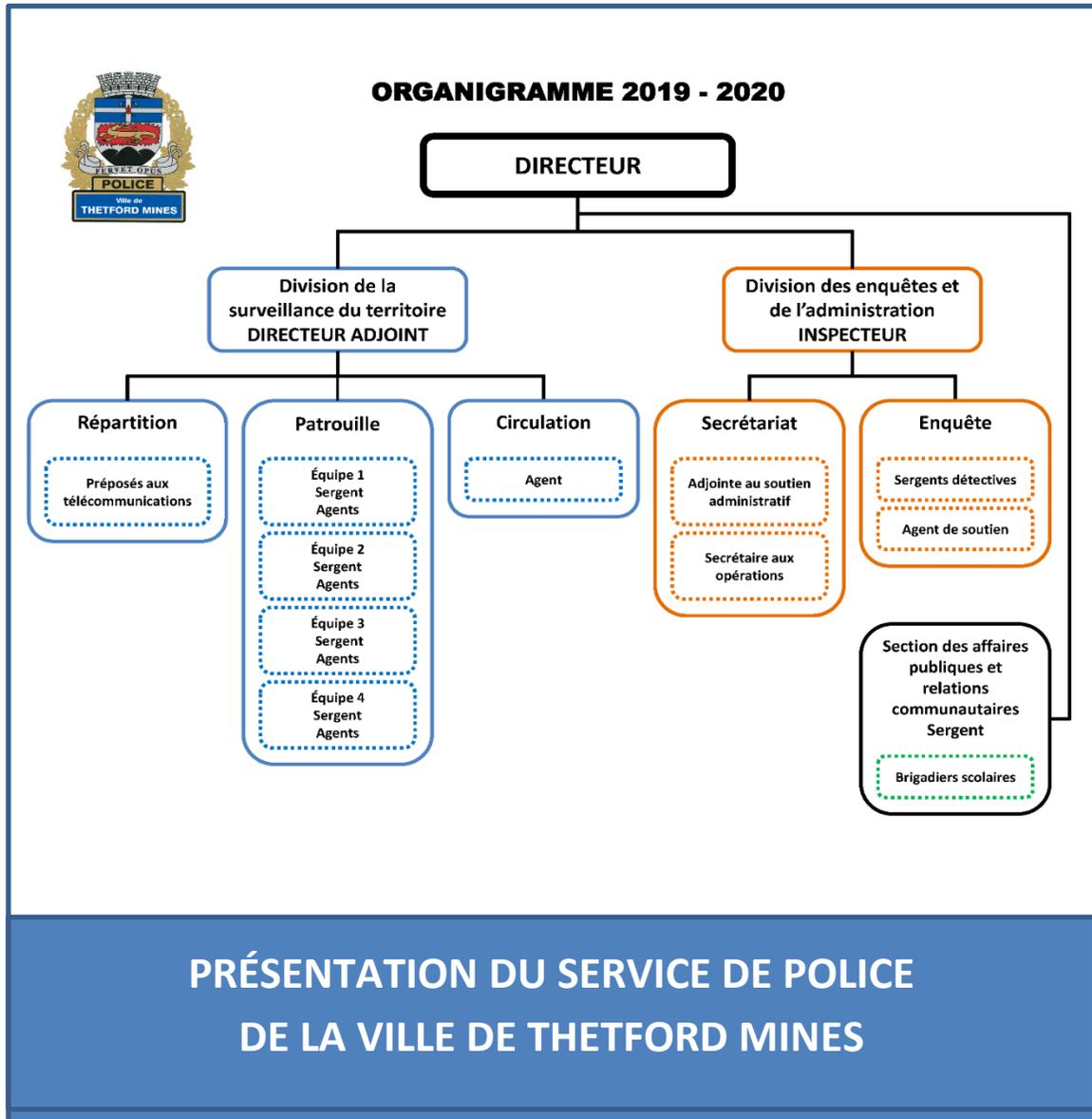
Aussi, pour être pleinement efficace et adapté aux nouvelles réalités policières au bénéfice de sa population et aux enjeux exposés dans le présent mémoire, la Ville de Thetford Mines soumet les propositions suivantes, afin que le gouvernement du Québec :

- Contribue financièrement aux services policiers municipaux qui doivent pallier le manque de services gouvernementaux en matière de santé et de justice, notamment ;
- Apporte une aide financière spécifique aux municipalités et aux régies desservant des populations de moins de 100 000 habitants, comme la nôtre (Ville de Thetford Mines 26 0000 habitants) ;
- Encourager et faciliter la mise en commun des ressources provenant de plusieurs services policiers dans la lutte à certains types de criminalité tels que les crimes sexuels et la cybercriminalité ;
- Permettre à certaines municipalités desservies par la Sûreté du Québec de transférer leur desserte vers un service de policier municipal limitrophe ;

La Ville tient à saluer le travail du comité consultatif sur la réalité policière, en qui elle place sa pleine confiance pour la réalisation de son mandat auprès de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique.

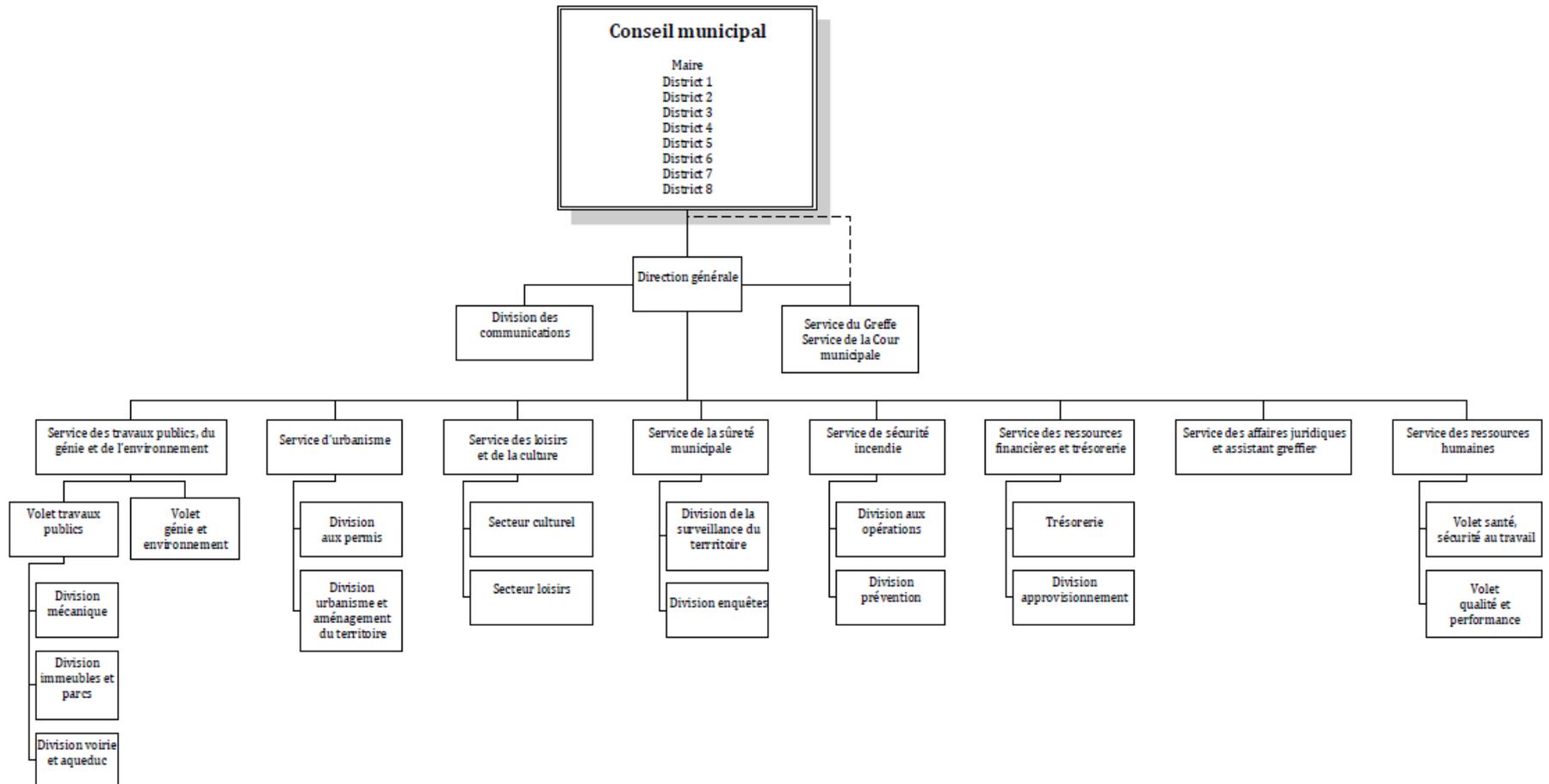
Elle termine en offrant au comité son entière collaboration pour tout complément d'information ou demande de précision quant aux éléments exprimés dans le présent mémoire.

ANNEXE 1



ANNEXE 2

Ville de Thetford Mines Organigramme



Mise à jour 2020



144, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines (Qc) G6G 5T3
infos@villethetford.ca | 418 335-2981